

Mesure de rétorsion: La Chine taxe 128 produits nord-américains



Beijing, 2 avril, (RHC).- La Chine a annoncé ce lundi l'application des droits de douane supplémentaires pouvant atteindre 25 % sur 128 produits nord-américains, d'une valeur de 3 milliards de dollars.

La Chine entend ainsi répondre à la décision des États-Unis de taxer ses importations d'aluminium et d'acier.

Les nouvelles taxes chinoises, imposées par la commission chargée des tarifs douaniers au sein du Conseil d'État (gouvernement), portent sur des produits divers allant des fruits à la viande de porc en passant par le vin.

La semaine dernière, le président Donald Trump a annoncé que les États-Unis imposeraient de nouvelles taxes sur quelque 60 milliards de dollars d'importations chinoises, une nouvelle qui avait secoué les marchés financiers et qui avait laissé craindre une guerre commerciale entre les deux géants économiques.

La Chine avait demandé jeudi aux États-Unis de ne pas ouvrir la boîte de Pandore pour ne pas déclencher une montée des pratiques protectionnistes dans le monde entier. Dans un communiqué publié ce lundi, le ministère chinois du Commerce accuse les États-Unis d'avoir "gravement enfreint" les principes de la non discrimination inscrits dans la réglementation de l'OMC et d'avoir porté atteinte aux intérêts de la Chine. Les différends entre les deux premières puissances économiques de la planète doivent être résolus par le dialogue et la négociation, ajoute-t-il.



Radio Habana Cuba